



## **Compte-rendu**

### **Café pédagogique du samedi 22.09.18**

9h30 – 12h00 au café du Raisin à la Palud – Lausanne

**Présents :** Camille Kaeser, présidente de l'AVEP2  
Fabienne Delacoste, trésorière  
Olivier Moeri, membre du comité  
Gregory Durand, président SPV  
12 membres de l'AVEP2  
1 non membre

### **Accueil**

Camille Kaeser accueille les participant·e·s et rappelle les objectifs proposés pour cette matinée : parler des ECR et de l'orientation, chercher des pistes d'amélioration.

Nous faisons un tour de table de présentation ; la répartition est presque égale entre enseignants de 5-6H et de 7-8H et réunit des collègues des quatre coins du canton !

### **Épreuves cantonales de référence**

#### **ECR - Généralités**

A quoi servent les ECR ?

Au début, elles devaient être un objet d'observation, un outil pour piloter le système éducatif. Aujourd'hui, on en a fait un outil de jugement du travail des enseignants.

Dans certains établissements, la Direction remercie les enseignants dont les élèves ont obtenu des bons résultats, graphiques à l'appui. Ailleurs certains se sont fait réprimander pour les résultats faibles de leurs élèves !

Les directeurs se sentent également jugés par les résultats des enseignants de leur établissement.

Pour beaucoup d'enseignants, les ECR représentent une très grosse pression personnelle ; ils se sentent évalués par les parents dont certains font d'ailleurs peser leur déception sur les enseignants si leur enfant ne réussit pas les ECR. Une collègue s'est sentie coupable des résultats bas de ses élèves.

Depuis que les objectifs des ECR sont distribués, certains enseignants reçoivent plusieurs attestations de logopédistes qui stipulent que l'élève a besoin de temps supplémentaire. Des parents réactivent d'anciens bilans logopédiques pour justifier de l'aide lors des ECR. Ces élèves obtiennent ainsi des mesures particulières. Cependant, les élèves qui auraient le plus besoin d'aide n'en obtiennent pas : élèves en difficulté, issus de milieux modestes ou ne maîtrisant pas bien le français. Aucun bilan n'atteste de leurs difficultés. En effet, les ECR sont inégalitaires ; les élèves allophones n'ont droit à aucun aménagement, or, ils passent beaucoup plus de temps à chercher des mots dans le dictionnaire. Ce sont ceux dont les parents ont le temps et / ou les moyens de faire les démarches avec les spécialistes qui réussissent.

Au quotidien, les enseignants évaluent ce qu'ils ont enseigné de manière plus large. L'évaluation est un reflet de l'enseignement mais n'en représente pas la totalité. Dans le cas des ECR, les enseignants enseignent essentiellement ce qui va être évalué. Le travail est biaisé.

Ces évaluations ne reflètent ni le travail ni le niveau des élèves. Quel est alors encore le sens des ECR ? Les enseignants présents n'en voient pas l'utilité. En 8H, les collègues estiment qu'il n'y a pas besoin des ECR pour orienter les élèves. Il est relevé qu'en 8H, ce qui pose problème, ce n'est pas l'ECR, mais l'orientation. Tout se cristallise autour de l'ECR car il y a ensuite une orientation. Les ECR sont devenues de fait des examens qui rassurent les politiciens. La pédagogie est oubliée.

Au vu de la quantité d'objectifs, les ECR devraient être faites en fin d'année scolaire et non au mois d'avril. Les enseignants sont stressés car ils doivent finir le programme prévu pour l'année pour le mois d'avril.

Le délai de retour des ECR est passablement long. Cela est en contradiction avec les attentes des directions qui exigent des enseignants qu'ils-elles rendent rapidement leurs évaluations.

La HELPLINE de la DGEO répond rapidement aux questions des enseignants de 8H. il n'en est pas de même en 6H.

Les incohérences pédagogiques liées aux ECR sont chaque année remontées à la Direction pédagogique (ex : ECR de math et d'allemand trop facile en 8H, pas dyscompatible, matériel obligatoire fourni néanmoins par les enseignants en cas d'oubli des élèves).

Certaines écoles privées organisent des camps ECR pendant les vacances de février et de Pâques ! Les parents et élèves arrivent avec de fausses informations. Selon certains collègues, il serait temps que le Département réagisse face à cette situation.

La question de la note des ECR est posée. Quelle est la valeur de cette note ? Quel sens a-t-elle ?

Pour rappel : ce sont des enseignants qui ont réclamé que les ECR soient notées et la décision des 30% pour les ECR de 8<sup>ème</sup> a été prise par les députés du Grand Conseil. Les enseignants seraient-ils prêts à accepter d'avoir un outil de pilotage imposé qui ne compte pas dans la moyenne ?

De grandes disparités sont constatées au sein du cycle 2, au niveau des tests communs. En 7-8H, les enseignants fonctionnent plus en équipes pédagogiques, en réseau qu'en 5-6H. Dans les premières années du cycle 2, il y a un attachement plus fort à la liberté pédagogique.

Les ECR n'ont pas le même impact auprès des élèves de 6, 8 ou 10H. Elles sont un énorme facteur de stress, tant pour les enseignants, pour les élèves que pour les directeurs et les parents. A quoi bon les maintenir ? Certains enseignants n'en veulent plus. En 8H, leur rôle est peu clair. Ce ne sont pas des examens, mais elles ont plus de valeur que les autres évaluations.

### **ECR de 6ème année**

Beaucoup d'objectifs des ECR de français 6H ne sont pas des objectifs à évaluer en fin d'année, mais en fin de cycle. De plus, certains objectifs ne correspondent pas à ce qui est proposé dans les moyens d'enseignement à disposition (par ex. écrire un conte avec une morale).

Les ECR sont trop volumineuses. Le nombre de fiches et d'exercices est décourageant pour les élèves. Les élèves lents sont disqualifiés, (en particulier ceux à besoins particuliers) et n'arrivent pas à finir. (1/3 des élèves ne finissent pas l'épreuve de math).

### **ECR de 8H année**

Les ECR de 8<sup>ème</sup> se sont améliorées. Elles sont adaptées et correspondent aux objectifs de 8H. Ces objectifs sont d'ailleurs plus généraux que ceux de 6H. Elles restent cependant trop longues pour les dys. De plus, les consignes ne sont pas toujours claires.

### **Conditions de passation et corrections**

Le jour de passation des ECR revêt un aspect très solennel. C'est vécu comme un examen par les élèves. Or, ils ne bénéficient pas des conditions de travail mise en place lors d'examens. Les ECR ne sont pas une situation normale d'évaluation.

Pour les enseignants, le temps de correction est énorme. Les conditions de passation et de corrections ne sont pas les mêmes partout. Certains collègues relèvent notamment les conditions de passation indignes pour les élèves dys, avec passage dans une classe séparée avec un effectif trop important pour une aide efficace et avec du bruit lorsque les autres ont terminé.

Lors des examens d'autrefois, il y avait des experts extérieurs qui garantissaient que les choses se passent de manière réglementaire. De plus, ils participaient à la correction. Les ECR étant un outil de pilotage, pourquoi est-ce aux enseignants de les corriger ?

### **Consultation des ECR de 8H par les parents**

La consultation des ECR de 8H diffère passablement d'un établissement à l'autre.

A certains endroits, les parents s'adressent au secrétariat et sont reçus par un·e doyen. Il n'y a donc pas de rencontre directe avec les enseignants concernés.

Dans d'autres établissements, les maîtres de français et de math sont présents lorsque les parents viennent consulter les ECR de leur enfant. Ils ont l'impression de devoir se justifier face aux parents. Au début, ces consultations étaient bon enfant, petit à petit, c'est devenu un psychodrame. Des parents deviennent agressifs. Certains viennent avec des personnes externes, demandent à pouvoir photocopier les ECR, exigent le nom de l'enseignant titulaire et menacent de le dénoncer au Département. De manière générale, les parents d'élèves viennent essentiellement pour recompter les points et vérifier si les totaux sont en ordre. Un membre précise qu'en 8 ans de consultations d'ECR par les parents, il a été seulement une fois confronté à un désaccord. L'attitude des parents dépend beaucoup de la réalité géographique. Il pourrait néanmoins être intéressant d'unifier les pratiques afin de protéger les enseignants. Un collègue souhaiterait d'ailleurs que le département fournisse des consignes de consultations afin d'apaiser et de cadrer ce moment. Un autre collègue propose de déplacer les consultations après les échéances de résultats de fin d'année.

### **Orientation en 8H :**

Avec l'ancien système basé sur 4 critères, il était possible de voir l'évolution de l'élève tout au long de l'année. Actuellement, on se base uniquement sur les notes et les moyennes. C'est linéaire. On ne voit plus les progrès des élèves. Les enseignants ne peuvent alors plus exercer leur travail d'orientation.

Le changement de système d'orientation a été mal vécu par certains collègues. Il n'y a plus de dialogue possible avec les parents. Avec l'ancien système, les entretiens se déroulaient de manière plus aisée. D'autres, au contraire, ne souhaiteraient pas revenir à l'ancien système qu'ils-elles estiment beaucoup trop subjectif.

Il est relevé qu'avec le nouveau système, la passation entre les voies est facilitée.

Avec actuellement 14 périodes d'enseignement au minimum pour l'enseignant qui a la maîtrise de classe, il est nécessaire de créer une équipe pédagogique afin que l'orientation ne repose pas sur une seule personne. Dans plusieurs établissements, les enseignants de 7-8H interviennent dans plusieurs classes. Cela permet ainsi de garantir que la responsabilité de l'orientation soit répartie entre plusieurs personnes.

Les 7-8H fonctionnent encore comme au secondaire pour certains éléments et comme au primaire pour d'autre. Il est difficile pour les enseignants de se situer là au milieu.

La problématique des conseils de classe est évoquée par un membre. Ceux-ci sont minutés. Il est donc possible de discuter uniquement des élèves qui posent problème ou sont en difficultés.

La problématique de la place des sciences dans le groupe I est soulevée. Un poids énorme est donné à cette discipline. Chaque note est analysée, commentée par les parents.

En avril 2017, les maitres de 8H de français, mathématiques et allemand d'un établissement se sont fait convoquer par la direction car trop d'élèves étaient orientés en VP et cela posait un problème en termes de locaux disponibles.

### **Clôture :**

#### **Synthèse des discussions :**

Bilan très positif, les discussions ont été très riches et se sont déroulées dans un climat d'écoute remarquable. Deux éléments de fond ressortent particulièrement des discussions :

*A quoi servent encore les ECR ?*

*Le travail d'orientation n'est plus dans les mains des enseignants.*

Le comité va creuser ces questions et un reflet de cette matinée sera publié dans le prochain Majuscule.

D'autres cafés pédagogiques seront organisés. De nombreux sujets sont proposés :

- Les entretiens avec les parents (entretiens courants ou d'orientation),
- La surcharge administrative, paperasse,
- Les moyens d'enseignement,
- Les évaluations : contenu, nombre, longueur,
- Les attentes des 7·8 par rapport aux 5·6,
- Le nombre de réunions par établissement (conseils, réseaux, conférences, concertations...)
- Les aides à l'enseignant : formation, critères d'engagement, Est-ce judicieux d'engager des mamans d'élèves ?

Le moment du samedi matin semble convenir à la majorité des personnes présentes (plutôt 10h-12h, région Lausanne).